

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE - 104, rue de Paris

PARIS - 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Éclair

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX: Lille, 104, rue de Paris, 104-107
 TOURCOING: 10-55
 2, rue Félix Lévassier

DIRECTRICE: M^{me} Eug. GUILLAUME

DÉSAGREGATION?

Deux crises viennent de surgir, dont l'une était depuis longtemps prévue et s'est d'ailleurs dénouée le plus simplement du monde, celle qui a abouti au remaniement du cabinet britannique et au remplacement de M. MAC DONALD par M. BALDWIN. Quant à l'autre, résolue par la constitution du troisième cabinet Pierre-LAVAL, elle ressort uniquement du domaine de notre politique intérieure, puisque le nouveau président du Conseil conserve la direction des Affaires étrangères qu'il assumait depuis le mois de février 1934.

Ainsi, il est permis de croire que l'orientation de la politique extérieure de la France demeurera ce qu'elle était. Par contre, on ne saurait dire autant de celle de l'Angleterre. Le remplacement de Sir JOHN SIMON par Sir SAMUEL HOARE n'est pas, pour M. EDEN, comme il avait été question, semble-t-il, de nos voisins d'Outre-Manche, un point de vue différent, tout au moins la direction de leur politique européenne.

Aussi bien, la situation n'est-elle plus ce qu'elle était au mois d'avril dernier, quand les chefs de gouvernement français, anglais et italiens se rencontraient à Stresa.

A cette époque, il ne s'agissait, pour les trois pays, que de faire face à un état de fait constitué par le réarmement de l'Allemagne. Le geste d'HITLER, déclarant solennellement le Traité de Versailles dominant les négociations et aidant à la constitution d'un front commun entre les trois grandes puissances signataires du Traité de Paix.

On se souvient de la première et, d'ailleurs, unique manifestation de l'existence de ce front commun, à Genève, par la présentation d'une note unique de protestation émanant du Conseil de la S. D. N. contre l'attitude du Reich. On pouvait croire, à ce moment, que la France, l'Angleterre et l'Italie allaient former un bloc contre les prétentions agressives de l'Allemagne et qu'ainsi allait s'instituer un système européen susceptible de sauvegarder et, peut-être même, d'établir solidement la paix.

Deux mois se sont écoulés et l'on peut se demander ce qu'il subsiste de l'édifice ébauché à l'Isola Bella par MM. FLANNERY et LAVAL. M. MAC DONALD et Sir JOHN SIMON et M. MUSSOLINI, il est certain qu'au lendemain de Stresa, la direction de la politique européenne paraissait appartenir au groupe franco-anglais-italien. Mieux encore, le voyage à Moscou de M. Pierre LAVAL, après la signature du pacte franco-soviétique, pouvait faire croire que les conceptions françaises de l'organisation européenne de la paix avaient reçu l'assentiment de ses amis et allaient mettre le gouvernement allemand en face de ce dilemme: ou collaborer à cette organisation ou risquer d'être isolé et réduit à l'impuissance.

Mais HITLER parla. Comme toujours, il affirma son désir de paix et de collaboration. Mais, en même temps, il se posa en champion de la vieille civilisation européenne contre le bolchevisme russe et il sut adroitement mettre en cause le pacte franco-soviétique dont il prétendit qu'il s'opposait aux accords de Locarno.

Encore que cette interprétation n'ait paru convaincre ni Londres ni Rome, certains des arguments de Hitler furent retenus par les dirigeants de Grande-Bretagne et d'Italie, à telle enseigne que des conversations ont eu lieu dans la capitale britannique, où l'on n'a certainement pas parlé seulement des armements maritimes, mais bien de problèmes aussi du pacte arabe et d'autres questions non moins brûlantes. Par ailleurs, la diplomatie allemande agit à Rome où fut évoquée la question de l'indépendance suisse, si bien que la fameuse conférence danubienne qui devait se réunir dans la capitale italienne, au cours de ce mois de juin, semble avoir été ajournée « sine die ».

Ainsi les liens noués à Stresa apparaissent déjà singulièrement distendus lorsque le conflit italo-éthiopien se précisa. Déjà, avant la réunion du Conseil de la S. D. N. qui devait s'occuper de cette question, M. MUSSOLINI avait fait comprendre qu'il ne tolérerait aucune pression étrangère d'où qu'elle vint et il ne fallut pas moins de toute l'habileté de MM. LAVAL et EDEN à Genève pour faire accepter par l'Italie la réunion d'une Commission arbitrale.

Mais, tout récemment, deux nouveaux incidents survenaient à la frontière abyssine qui, lorsqu'ils se succèdent, ont suscité l'attention italienne, ne firent que compliquer la situation. Tant et si bien que M. MUSSOLINI vient de faire savoir qu'il entendait avoir les mains libres en Afrique Orientale et il se cache pas son intention d'établir le protectorat italien à Addis-Abeba, signifiant au surplus, qu'il n'appartient pas aux grandes puissances coloniales de s'opposer à ce que l'Italie accomplisse, elle aussi, son destin.

Sans doute les ponts ne sont pas encore coupés, mais l'attitude du gouvernement anglais devant les intentions de l'Italie montre que les relations entre les deux pays sont singulièrement refroidies. Quant à la France, sa situation, dans cette affaire, est extrêmement délicate et il ne saurait être question pour elle de jouer un rôle de médiateur ou elle risquerait fort de perdre sur les deux tableaux à la fois.

En ce qui concerne les accords de Stresa, il semble malheureusement qu'ils soient désormais entrés dans le domaine de l'histoire et des vieilles illusions.

Frédéric LAGRANGE.

L'entrée triomphale de "Normandie" dans le port du Havre

Survolé par le géant des airs « Lieutenant de Vaisseau Paris », le géant des mers arriva sur rade à 18 heures ayant battu le record de l'Océan

Le voyage triomphal de « Normandie » s'est terminé hier, le Havre dans le port d'arrivée, le magnifique paquebot est arrivé — exactement comme il avait été annoncé — à dix-huit heures.

Mardi à 23 h. 55 (D. M. T.) le géant des mers était passé à Bishop-Rock. Il avait à ce moment effectué la traversée de l'Atlantique en vitesse moyenne ayant été de 36 heures 31 (soit 89 km. 134) et le voyage record avait duré 4 jours 3 heures 33 minutes.

Le précédent record que détenait le paquebot allemand « Bremen » était battu, ainsi que le propre record que la « Normandie » avait établi au voyage aller.

Voici comment se déroula la fin de cette double et magnifique traversée :

allés en rade, à bord du « Minotaure », pour accueillir Mme Lebrun, à l'arrivée de la « Normandie ». Des fleurs ont été offertes à la présidente, qui a remercié.

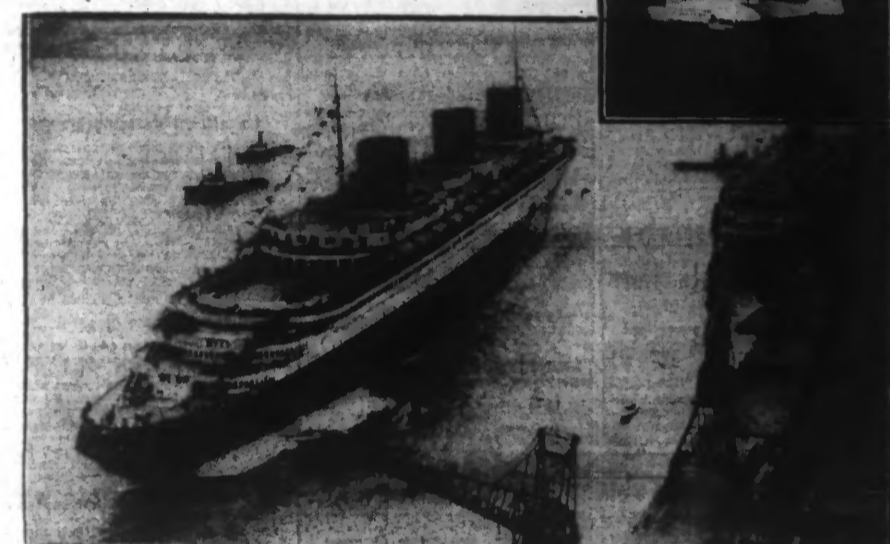
Mme Lebrun s'est déclarée très touchée de toutes les attentions dont elle avait été l'objet aux Etats-Unis et enchantée des belles réceptions organisées en l'honneur de la femme du Président de la République française. M. le Gouverneur général Olivier, président de la Compagnie Générale transatlantique, a souligné, de son côté, le succès de la « Normandie », qui rehausse grandement le prestige de la France aux Etats-Unis.

Mme Lebrun a été très acclamée à son débarquement du paquebot, « Normandie », comme au départ du train transatlantique dans lequel elle est partie pour Paris, à 20 heures.

Les jeunes Roger Echegut et Peter

Normandie au Havre adressé les télégrammes suivants :

« Mme Albert Lebrun, « Normandie » le Havre, au nom marin marchand français, vous salue très respectueusement et vous adresse profondément, gratitude pour avoir associé un nom



EN HAUT : L'hydravion géant « LIEUTENANT DE VAISSEAU PARIS » en plein vol, se rendant au devant de « NORMANDIE » dont on voit, EN BAS, l'arrivée dans le port du HAVRE.

A PLYMOUTH

Plymouth, 12. — C'est à 5 heures du matin, que la « Normandie » est arrivée au large de Plymouth.

Le mauvais temps a empêché le débarquement des passagers de la « Normandie », dès son arrivée à Plymouth. A 10 heures ce matin, le paquebot a profité de la marée pour entrer dans la passe de Plymouth et y jeter l'ancre.

Après avoir battu tous les records jusqu'à Bishop-Rock le paquebot « Normandie » avait dû en raison du mauvais temps, qui régnait sur la mer et d'une forte houle, pénétrer dans le port de Plymouth pour opérer le débarquement des passagers à destination de l'Angleterre ce qui a occasionné au paquebot une perte de temps.

En effet, le paquebot a dû en raison de son fort tirant d'eau attendre mercredi matin le flux et la sortie du paquebot « Washington » pour entrer dans le bassin de Plymouth.

Enfin à 12 h. 36, il quittait ce port.

Arrivée sur rade au Havre

Le Havre, 12. — Le paquebot « Normandie » est arrivé sur rade à 18 h. L'hydravion « Lieutenant de Vaisseau Paris » l'a survolé dès son arrivée au large et l'a accompagné jusqu'en rade. Le « Lieutenant de Vaisseau Paris » est rentré au port pour s'amarrer dans le bassin de mer.

L'entrée au port

Pour la troisième fois en un mois, une foule immense massée sur le port, les digues et tout le long des grèves, a accueilli la « Normandie » à son passage.

Drapeaux et fanions flottent au vent; les sirènes des bateaux mugissent; les cloches sonnent. Le succès de ce premier retour d'Amérique ne le cède en rien à la première entrée de la « Normandie » au Havre, le 11 mai, ni à l'inauguration effective de son service au départ du 29 mai pour New-York.

Le puissant remorqueur « Minotaure » a dû emporter 300 personnes, y compris journalistes et cinéastes, en rade, où leur effectif augmenta d'autant le nombre des passagers de la « Normandie » à bord de laquelle ils embarquèrent, tandis que l'hydravion « Lieutenant de Vaisseau Paris » évoluait au-dessus du paquebot pavés et arborant au mat arrière, le ruban bleu et c'est une population équivalente à celle d'une ville (3.500 personnes) qui de tous les points de « Normandie », répondit aux acclamations des terréens.

La « Normandie » franchit la passe à 18 h. 45, pénétrant dans l'avant-port; devant le sémaphore eut lieu l'échange des pavillons transatlantique.

La « Normandie », après avoir évolué précisément dans l'avant-port et le bassin de mer, avec l'aide de cinq remorqueurs, a accosté, à 19 h. 26, devant la nouvelle gare transatlantique.

La musique du 7^e Régiment de New-York a joué « La Marseillaise » et l'hymne américain.

Dès que la passerelle eut relié le paquebot à la gare, Mme Lebrun, entourée de nombreuses personnalités, a été saluée, dans son appartement: Caen, par Mme Le Beau, préfet de la Seine-Inférieure; Lion Meyer, député-maire; Montandon, directeur de l'inscription maritime, etc... Ces deux derniers étaient d'ailleurs

M^{me} Lebrun est fière de son filleul

Alors que la « Normandie » approchait des côtes de France, Mme Lebrun a déclaré au représentant de l'Agence Havas :

« Au moment de rentrer en France, après ce triomphal voyage, je suis heureuse de redire à mon filleul « Normandie » toute ma sympathique fierté.

« Je tiens aussi à renouveler au Président des Etats-Unis; à l'ine Franklin Roosevelt et à Mme James Roosevelt, ma vive reconnaissance pour la réception si cordiale qu'ils m'ont réservée. L'enthousiasme accueilli de la Ville de New-York et de la population américaine, nous ont laissé à tous, un inoubliable souvenir ».

Télégrammes de félicitations et réponses

Paris, 12. — M. Mario Roustan, ministre de la Marine marchande, a ce matin, par radio, et avant l'arrivée de la

« Normandie », le Havre, au moment où rené voyage triomphal marin marchand français vous salue avec reconnaissance. — Signé: Mario Roustan ».

M. Albert Lebrun a répondu de « Normandie » par radio au télégramme que lui avait adressé M. Mario Roustan, ministre de la Marine marchande :

« M. Mario Roustan, ministre de la Marine marchande: Vous remercie votre aimable télégramme auquel ai été très sensible. Suis heureuse d'avoir assisté triomphale mon filleul « Normandie » et Marine marchande. — Signé: Mme Lebrun ».

D'autre part, le ministre a adressé le télégramme suivant à M. Olivier Canard, commandant de « Normandie » :

« Ministre Marine marchande vous salue ainsi qu'officiers, équipage, agents service général au moment où vous touchez sol français, après triomphale éclipse « Normandie »-gloire, honneur maritime française. — Signé: Mario Roustan ».

LES « SANS-TRAVAIL » POLONAIS ONT PROTESTE HIER A LILLE

Se trouvant dans une triste situation, ils se sont rendus devant leur consulat, où un modeste secours leur fut remis



La foule des ouvriers polonais attendant, devant le Consulat à LILLE, la sortie de leurs délégués.

On sait que les cartes de travail sont retirées aux étrangers travaillant en France et qui n'ont pas 10 ans de séjour à la date du début de juin.

A cette même date, les secours de chômage sont également retirés.

Les étrangers n'attendent donc plus, pour retourner chez eux, que les bons de rapatriement gratuits qu'on leur a fait espérer. En effet, un communiqué du ministère du Travail, inséré dans la presse, et en date du 23 mai, prévoyait pour le 3 juin, la possibilité pour les étrangers d'être rapatriés gratuitement, aux frais de l'Etat Français, jusqu'à la frontière de leur pays d'origine.

A partir du 6 juin, plusieurs centai-

nes de chômeurs polonais se sont présentés donc à la Préfecture du Nord pour obtenir ces fameux bons de rapatriement.

A la Préfecture, on ne put que leur affirmer la vérité, c'est-à-dire que l'on n'avait pas reçu d'instructions de Paris à ce sujet.

Les travailleurs polonais se retournèrent vers leur Consulat de Lille qui ne put que leur distribuer de trop faibles secours.

Il résulte de tout ceci que la misère est grande parmi les malheureux sans-travail polonais.

Cette situation ne pouvait durer !

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LA QUESTION DE LA CONQUETE DU POUVOIR

La motion du Nord, présentée par M. Lebas, la subordonnant à l'adhésion de la majorité du pays aux idées socialistes, a été adoptée par 2.025 mandats

C'est, à 17 heures que le congrès socialiste a ouvert hier sa dernière séance que présida M. BALENGRO, député-maire de Lille.

Il entend aussitôt les premières propositions de la commission des résolutions dont M. SEVERIAC, secrétaire-adjoint du parti, est le porte-parole. L'une de ces résolutions, adoptée par 30 voix est consacrée à la commission, exclut M. FROSSARD de la S.P.I.O. à l'unanimité, cette proposition est ratifiée par le congrès.

L'assemblée décide de renvoyer à la commission administrative permanent le soin de fixer le lieu du prochain congrès.

Un délégué de la Loire-Inférieure rappelle ce propos que depuis les élections municipales, la Ville de Nantes est administrée par les socialistes et il invite les délégués à tenir l'année prochaine leurs assises dans la capitale de la Basse-Bretagne.

La proposition est renvoyée à la C. A. F.

Sur la proposition de M. SEVERIAC, le parti socialiste décide de poursuivre ses efforts en vue d'organiser l'unité prolétarienne. Il charge MM. BRACKES, ELIME, VINCENT-AURIOL, ZYROMSKI, KI et Paul PAURE de suivre et d'accélérer les travaux de la commission d'unification de la classe ouvrière.

Le congrès mandate ensuite la C.A.F. et le prochain congrès national pour examiner le problème de la dévaluation monétaire afin de fixer la politique du parti socialiste en cette matière.

Le droit de vote des femmes

Puis, on en arrive à la question qui soulève le droit de vote féminin.

La motion du Nord, défendue par M. Bracke a été adoptée à la Commission des résolutions par 23 mandats contre 5 à l'abstention. Elle préconise le maintien pur et simple des décisions antérieures du parti qui reconnaissent l'égalité politique des sexes.

M. Six-Septembres, député d'Arles, insiste auprès du Congrès pour repousser la décision de la Commission des résolutions qu'il estime inopportune et dangereuse pour l'avenir du socialisme.

Le Congrès se prononce par mandats sur l'opportunité d'accroître le droit de vote aux femmes par 2.117 mandats contre 729 et 273 abstentions. Les décisions antérieures du parti sont maintenues.

L'introduction de lois laïques en Alsace

Quant à l'introduction des lois laïques en Alsace et la défense de l'école, il est décidé que le groupe parlementaire fera réclamer à la Chambre à l'occasion de la discussion du budget à l'éducation nationale.

La prise du pouvoir

Le Congrès est appelé à se prononcer ensuite sur le problème essentiel de la prise du pouvoir. La Commission des résolutions n'ayant pas réussi à se mettre d'accord sur un texte d'unanimité, cinq textes demeurent en présence. M. MOLINIE défend la motion des bolchevistes léninistes. Une autre tendance d'extrême gauche soutient une résolution séparée au sein de la Fédération du Rhône. Restent en outre la motion de la bataille socialiste, qui préconise la révolution insurrectionnelle; la motion du Nord, qui représente l'opinion d'une grande partie des délégués et qui subordonne à la prise du pouvoir l'adhésion de la majorité du pays aux idées socialistes. Enfin, la motion transactionnelle de M. Vincent Auriol, qui soutient que le parti socialiste doit, en s'appuyant sur une majorité de gauche, mener une action socialiste au gouvernement.

Les représentants de ces diverses tendances interviennent alors tour à tour pour défendre leur motion.

M. Jules MOCH, qui a signé avec MM. Léon Blum et Vincent-Auriol une motion qui tend à rallier la majorité des délégués, annonce que le texte commun préconise avant tout le rassemblement immédiat des travailleurs pour organiser la lutte contre le fascisme. Ce qui nous importe, affirme l'orateur, c'est l'action dans le réel.

Au nom du mouvement de la « Bataille Socialiste », M. ZYROMSKI demande au Congrès de déclarer clairement la perspective révolutionnaire et à proclamer que le triomphe du socialisme est lié indissolublement à la nécessité d'une révolution prolétarienne et à la lutte de classes poussée jusqu'à son terme. Pour nous, affirme l'orateur, le socialisme ne se fera pas sans la révolution du prolétariat qui doit utiliser sa force de masse et sa capacité de production pour briser les cadres de la société actuelle, pour instaurer la dictature ouvrière, que ce soit par la grève générale ou par la liaison des moyens économiques et des moyens politiques. Nous ne pensons pas que la révolution puisse s'accomplir sans la force des armes dont dispose aujourd'hui la bourgeoisie.

M. ZYROMSKI conclut que la motion qu'il présente ne recueillera pas l'adhésion de la majorité du parti.

« Mais, dit-il, notre but est d'orienter la ligne du socialisme dans la voie révolutionnaire. Nous continuerons, persuadés que nous serons puissamment intéressés de la classe ouvrière et de l'unité ouvrière, mais nous veillerons, tout en menant cette lutte avec toute l'énergie possible, à ne pas créer un parti dans le parti ».

LIRE EN SIXIEME PAGE

RADIO-REVEIL

LIRE EN SIXIEME PAGE

LIRE EN SIXIEME PAGE

LIRE EN SIXIEME PAGE

LIRE EN SIXIEME PAGE

UNE AUTO VOLÉE A LILLE fut broyée entre deux camions AU CROISE-LAROCHE

SES QUATRE OCCUPANTS, DE DAN GEREUX MALFAITEURS, ONT ÉTÉ GRIÈVEMENT BLESSÉS ET ON A RETROUVÉ DANS LES DÉBRIS DE LA VOITURE UN ATTI RAIL DE GAMBRIOLERS



L'état des autos télescopées; celle de droite est la voiture volée à M. PIETERS par les quatre bandits.

Il était 17 h. 30 environ, hier quand, en sortant de chez lui, au 5 de la rue de Louviers, à Lille, M. Robert Pieters se rendit compte qu'on venait de lui voler son automobile. L'absence du conducteur n'avait été que très brève. Elle avait suffi pourtant à plusieurs individus pour sauter dans la voiture et filer.

M. Robert Pieters se disposait à se rendre au commissariat central quand un coup de téléphone l'avisa que l'auto et ses quatre occupants venaient d'être retrouvés au Croise-Laroche, la limousine en pileux état, pour ne pas dire en pièces, et les occupants... presque agonisants ! On lui avait même annoncé deux morts...

darmes de La Madeleine, aidés de témoins, sortaient de la voiture défoncée les quatre victimes et, chez le pharmacien voisin, M. Joly, des premiers soins furent prodigués. M. le docteur Mison, il n'y avait pas de mort, heureusement, mais l'état des blessés était tel qu'il fallut d'urgence en transporter trois à l'hôpital de Tourcoing; le quatrième, un jeune homme de quinze ans, était momentanément demeuré chez le docteur.

Quatre blessés

Quand M. R. Pieters, quelques minutes après, arriva sur les lieux de l'accident, les gardes de Marq-en-Barœul, les gen-

L'enquête

L'enquête ouverte par le chef de brigade de gendarmerie Chaigneau et le commissaire de police de Marq, M. Jacquemet, permit d'établir les causes du violent télescopage survenu entre l'auto de M. Pieters, un camion de lait et un autre camion chargé de cotons.

UNE IMPORTANTE CAPTURE DE FRAUDE A FELLERIES

1.000 kilos de tabac étranger ont été saisis ainsi qu'une auto, deux chevaux et une voiture hippomobile et trois contrebandiers ont été arrêtés



EN HAUT, à gauche: La ferme du garde-chasse BOTTEAU chez qui le tabac a été déposé; on voit, au premier plan, le tas de bois qui servait de cache. A droite: Le fraudeur FLOUQUART TOUCHARD, de CAMBRAI, libéré avec des fleilles, chez M. le Receveur des Douanes... EN BAS: Les préposés des Douanes entourant le Capitaine LERNOULD (en baret basque) devant l'automobile saisie.

Depuis un certain temps et surtout depuis la réorganisation du service des douanes on n'avait plus constaté dans la région d'Avonnes, de fréquents passages de voitures de fraude. Il y eut, des sables de temps à autre mais les fraudeurs réussirent à tromper la surveillance des douaniers et purent leur échapper. Les fraudeurs devaient être tenus au courant de cette réorganisation du service et agissaient en conséquence. La première ligne douanière franchie leur était beaucoup plus facile de pénétrer à l'intérieur sans avoir à redouter le passage des postes fixes des douaniers. Il n'y avait plus qu'à déjouer le service des brigades mobiles.

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin

elle se casse. Le 17 avril dernier, une auto contenant 1.000 kilos de tabac de provenance étrangère était abandonnée à Haut-Lieu, près d'Avonnes à la suite d'une panne. Le Lieutenant Dogment de la brigade de Tourcoing arriva sur les lieux pendant la nuit et découvrit le tabac caché à proximité de la voiture.

Le 24 avril, deux préposés de la brigade mobile capturèrent également à La Capelle une camionnette chargée de 600 kilos de tabac belge. Une prise beaucoup plus importante a été faite mardi, vers 20 heures à Fellerries par la brigade mobile d'Avonnes dans les conditions suivantes.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

L'EX-ROI GEORGES DE GRÈCE SE DÉCLARE PRÊT A REVENIR DANS SON PAYS

Athènes, 12. — Les journaux publient une lettre que M. Levidis, secrétaire de l'ex-roi Georges, vient d'adresser, sur l'ordre de son souverain, à un député d'Athènes. Cette lettre dit notamment :

« Le roi eut, avec émotion la manifestation du peuple grec et est prêt, lorsqu'il sera appelé, à revenir en Grèce non comme chef d'un parti d'émigrés, mais comme arbitre impartial d'une noble émulation entre tous les partis ».